

Assemblée Générale Mixte

24 avril 2008

QUESTIONS - REPONSES



On trouvera ci-après un résumé des questions posées par des actionnaires au cours de la réunion, et des réponses apportées par Martin Bouygues.

Question :

Pouvez-vous commenter l'évolution du cours de bourse de l'action TF1 ? Pourquoi a-t-il peu progressé malgré l'annonce de la suppression de la publicité sur les chaînes publiques ?

Réponse :

Il est trop tôt pour mesurer l'impact de l'annonce de la suppression de la publicité sur les chaînes publiques. Mais le report ne bénéficiera pas aux chaînes privées autant que certains l'imaginent. La publicité est un secteur extrêmement concurrentiel. TF1 est en concurrence non seulement avec les autres chaînes de télévision, mais aussi avec les autres supports publicitaires (affichage, presse, radio, internet...); la télévision représente 17 % environ du marché global de la publicité.

Il ne m'appartient pas de commenter le cours de bourse de TF1. J'observe simplement que, pour l'instant du moins, la crise financière liée aux *subprimes* ne s'est pas transformée, en Europe, en crise économique, en tout cas dans nos métiers. J'observe également que les valorisations boursières des sociétés liées à la communication ne sont pas négligeables en termes de multiples de résultat.

Question :

SCDM s'est récemment renforcée dans le capital de Bouygues : quelles sont les dates de ces acquisitions, et quelles en sont les motivations ?

Réponse :

Les dates des acquisitions sont consultables sur le site internet de l'AMF, qui est tenu à jour quotidiennement. Ces acquisitions sont motivées par notre confiance dans le développement du Groupe.

Question :

Certaines études font apparaître que l'usage du téléphone mobile pourrait provoquer des cancers. Dans quelle mesure le Groupe serait-il protégé si un scandale comparable à celui de l'amiante venait à se produire ?

Réponse :

Nous sommes très attentifs à toutes les études qui sont faites sur le sujet ; nous finançons d'ailleurs nous-mêmes des recherches, et nous publions un livre blanc sur ces thèmes.

On constate périodiquement une certaine inquiétude dans la population en ce qui concerne les antennes relais, qui font l'interface avec le terminal. Nous sommes parfois confrontés à une opposition des riverains, et nous éprouvons des difficultés pour étendre le réseau de Bouygues Telecom.

Il s'agit d'un débat récurrent, comme celui qui porte depuis plus d'un siècle sur les lignes électriques à haute tension, et sur lequel on n'a toujours pas de réponse. A tout moment, chaque individu est soumis à un environnement radioélectrique émanant de nombreuses sources différentes, ce qui rend les études très difficiles. Dans le monde entier, des études épidémiologiques sont faites.

Tous les coffrets de téléphones commercialisés par Bouygues Telecom contiennent une notice attirant l'attention des utilisateurs sur les risques éventuels, et les invitant à utiliser les oreillettes fournies avec les téléphones.

Question :

Face à l'émission de l'offre télévisuelle et à l'évolution du mode de consommation de la télévision, quelle appréciation portez-vous sur l'avenir de TF1 ?

Réponse :

Les équipes de TF1 sont particulièrement attentives aux évolutions réglementaires. Elles sont nécessaires. A la différence des autres chaînes, TF1 subit en effet le poids d'une réglementation issue d'un contexte historique aujourd'hui révolu. La situation concurrentielle est en effet très différente de celle qui prévalait au moment de la privatisation de TF1 : les modes de diffusion des images ont beaucoup évolué, de nouveaux canaux de diffusion sont apparus (internet, la TNT). Les dirigeants de TF1 sont fortement mobilisés pour être le plus présents possibles sur tous ces canaux de diffusion.

Question :

S'agissant des options de souscription et d'achat d'actions visés par la 11^{ème} résolution, l'Association Française de la Gestion financière (AFG) a calculé que le montant cumulé des autorisations atteindrait 15,7% du capital. Nous avons confiance dans le sérieux de votre gestion et nous voterons pour cette résolution, mais souhaitons attirer votre attention sur ce chiffre.

Réponse :

Je n'ai pas les données exactes ici mais votre pourcentage me paraît bien élevé ! La réponse figure sûrement dans notre document de référence ; nous allons vérifier.

Question :

Concernant Bouygues Telecom, pouvez-vous faire le point sur la couverture des « zones blanches », imposée par le législateur ?

Réponse :

C'est un sujet important ; il s'agit d'une charge nouvelle pour les opérateurs ; nous approuvons le principe de la couverture des zones blanches, mais nous souhaitons que la répartition de la charge entre les 3 opérateurs soit faite, non de manière égale, mais de manière équitable, en fonction de la taille de chacun. Nous attirons l'attention du régulateur sur ce sujet. Par ailleurs, une couverture parfaite de l'ensemble du territoire, dans les moindres replis de terrain, y compris à l'intérieur des bâtiments, est irréaliste. L'objectif est de couvrir les grands axes de circulation et le plus possible les zones rurales, mais il faut tenir compte du coût qui est supporté par la collectivité ; les couvertures de zones blanches ont déjà fait d'énormes progrès ; régulièrement, le régulateur demande aux trois opérateurs de négocier de nouvelles conventions et de progresser dans ce domaine ; c'est ce que nous faisons, et nous pensons que c'est un service que nous devons à nos clients. Mais nous attirons régulièrement l'attention du régulateur sur la distinction entre égalité et équité.

Question :

Ces dernières années, l'évolution du dividende a suivi celle du résultat net par action ; comptez-vous poursuivre cette politique, à moins que vous ne décidiez de racheter la totalité d'Alstom ou, si le législateur l'autorise, de monter à plus de 49% dans le capital de TF1 ?

Réponse :

Nous nous efforçons d'augmenter nos résultats. Dans la mesure du possible, nous nous efforcerons de poursuivre une politique de dividende dynamique.

Nous n'effectuons pas d'augmentation de capital significative. Les émissions réservées aux salariés n'entraînent pas une dilution considérable, et nous

nous efforçons de les compenser par des rachats et des annulations d'actions.

Concernant Alstom, nous n'avons rien décidé dans l'immédiat. Concernant TF1, la réglementation des 49 % n'a pas évolué et à ma connaissance il n'est pas envisagé qu'elle évolue.

Question :

Quels sont vos perspectives de résultats en 2008, compte tenu de la baisse du dollar et de l'augmentation du prix du pétrole ?

Réponse :

Bouygues exporte peu ; même si par exemple Bouygues Construction réalise en France une partie de son activité pour des chantiers situés à l'étranger, l'impact est faible rapporté à la masse de l'activité. Par ailleurs, sur nos chantiers à l'étranger, nous avons en général une politique de couverture systématique du taux de change ; nous sommes donc peu exposés. L'impact du taux de change intervient plutôt à travers la consolidation des comptes, par exemple ceux des filiales de Colas qui ont des activités en dollars.

Quant à la hausse des prix du pétrole, ses effets sont évidemment plus sensibles à l'intérieur de la zone dollar qu'en Europe où le taux de change est favorable. Colas, par exemple, subit ces hausses mais la durée de ses contrats est généralement assez courte, de sorte que cette donnée peut être intégrée dans le prix de revient du marché. Certes le prix du bitume, et le coût de fonctionnement de nos engins de chantier augmentent. Mais là aussi, l'impact n'est pas considérable.

Question :

Bouygues détient plus de 96 % du capital de Colas. Compte tenu de ce flottant très limité, et de la crise des marchés financiers qui a accentué sa volatilité, envisagez-vous de retirer Colas de la cote ?

Réponse :

Lors de notre OPE sur Colas, les collaborateurs de Colas avaient exprimé le désir de garder leur société cotée en bourse ; je m'y étais engagé et je respecte mes engagements. Colas reste donc cotée, cela ne présente pas beaucoup d'inconvénients.

Question :

Bouygues Immobilier est leader sur le marché de la promotion immobilière en France, et présente de belles perspectives d'accroissement de son chiffre d'affaires. L'introduction en bourse de Bouygues Immobilier ferait-elle sens pour vous, notamment en vue d'une prise de participation dans le capital d'Areva si celui-ci venait à être ouvert ?

Réponse :

La question ne se pose pas pour le moment.

Question :

Est-il exact que les retards de la construction de Flamanville sont dus à Bouygues, sachant que des reproches vous ont également été faits en Finlande ? Cela ne risque-t-il pas de rendre plus difficile un rapprochement avec Areva ?

Réponse :

Il ne s'agit pas d'un problème de retard à Flamanville. Les relations avec notre client EDF sont excellentes. L'Autorité de sûreté nucléaire, qui exerce avec une très grande attention son rôle de surveillance de ces ouvrages, a formulé une remarque technique, remarque fondée mais qui ne met pas en cause le délai ou la qualité finale de l'ouvrage. Flamanville se déroule de façon conforme aux souhaits d'EDF.

Les retards qui ont été constatés en Finlande ne sont pas dus à Bouygues ; s'agissant du premier réacteur de ce type, des difficultés de réalisation sont apparues mais Bouygues n'est en aucune façon mis en cause.

L'EPR est une technologie nouvelle, qui apportera des avantages sensibles aux utilisateurs que sont les sociétés de production d'énergie électrique. Les autorités de sûreté nucléaire sont des organismes indépendants extrêmement vigilants, s'agissant en particulier des nouvelles technologies.

Question :

Compte tenu de la répartition du capital de Bouygues, quel est l'intérêt de faire voter des mesures anti-OPA ?

Réponse :

Vous faites allusion aux bons « Breton » : pourquoi n'utiliserions-nous pas ce mécanisme qui est prévu par la loi ? Certaines OPA peuvent être très intéressantes pour les actionnaires, mais d'autres

peuvent avoir des effets dévastateurs dans les groupes et dans les entreprises.

Il faut veiller à instaurer un certain équilibre. L'intégrité du Groupe contribue à sa richesse et à son développement ; une entreprise est aussi une aventure humaine.

Question :

TF1 et Bouygues Telecom, semblent arriver à maturité : à quel moment Bouygues sortira-t-il de TF1 ? La téléphonie mobile en général, et Bouygues Telecom en particulier, ont-elles encore des perspectives de développement ? Ne manque-t-il pas au Groupe pour l'avenir un fort relais de croissance ?

Réponse :

Le fait qu'une activité soit arrivée à un certain stade de maturité ne justifie pas nécessairement la cession de cette activité. Et il n'est pas si facile de trouver une activité dans laquelle on puisse créer de la croissance, de la valeur pour les actionnaires, tout en prenant des risques qui soient acceptables. Mon devoir est de ne pas mettre en péril l'avenir du Groupe.

TF1 est à un carrefour, s'adapte et va continuer ses efforts d'adaptation face à son nouvel environnement concurrentiel. TF1 pourrait redevenir, une fois allégé du fardeau de la réglementation, un outil de croissance à l'intérieur du Groupe. Nos concurrents en Europe ont des réglementations beaucoup moins lourdes que celles de TF1.

S'agissant du métier de Bouygues Telecom, il va se passer beaucoup de choses dans les prochaines années : les recettes de la téléphonie mobile sont tirées aujourd'hui du transport de la voix. Nous allons ajouter un autre métier, celui du transfert de données informatiques. Nous n'en sommes qu'aux prémices. Le très haut débit à très bas coût sera le grand défi de demain, et il offrira un relais de croissance pour les entreprises de téléphonie mobile. L'industrie mondiale de l'électronique travaille à la mise au point de nouveaux procédés et de nouveaux produits. Nous sommes donc optimistes.

Bouygues Construction et Bouygues Immobilier sont aussi sur des marchés matures ; dans les années 1990, ces métiers ont subi des difficultés mais leurs résultats ont crû fortement ces dernières années ; l'examen de leur croissance sur plusieurs années montre des performances satisfaisantes.

Nous avons une parfaite connaissance de TF1 et de Bouygues Telecom. Nous devons être prudents dans les arbitrages d'actifs.

Question :

Quelle analyse portez-vous sur le sentiment anti-français constaté actuellement en Chine ? Y a-t-il des craintes à avoir sur les contrats conclus et à conclure ?

Réponse :

L'activité de Bouygues en Chine est très faible, la Chine ne faisant pas appel aux entreprises de BTP étrangères ou très peu ; nous n'avons qu'un contrat à Shanghai ; Hong Kong, n'est pas concerné par les phénomènes que vous évoquez. Alstom est davantage présent en Chine.

A mon sens cette crise anti-française est provisoire. La France garde une image forte en Chine.

Question :

Quelles sont vos actions dans le domaine de l'emploi des seniors ?

Réponse :

Il s'agit d'un sujet important sur lequel nous travaillons. En France, tous nos métiers sont confrontés à des difficultés de recrutement ; nous demandons par conséquent aux seniors de bien réfléchir à l'âge de leur départ à la retraite. Nous souhaitons utiliser nos seniors pour accueillir les nouveaux embauchés, encadrer les plus jeunes, leur transmettre notre culture et notre état d'esprit, mais plus simplement nous avons besoin de nombreux collaborateurs, dans tous les métiers du Groupe.

Question :

Les droits de la ligue de football ont été attribués sur appel d'offres à Canal Plus ; quels sont les projets de TF1 dans le domaine du football ?

Réponse :

Nous restons très attentifs au sujet du football, même si depuis la cession de TPS, notre situation a évolué. TF1 s'efforce de réunir une audience suffisamment large pour assurer des recettes publicitaires. Mais le football n'attire pas toujours des audiences suffisantes. Des arbitrages sont faits par Nonce Paolini et ses collaborateurs, en fonction du coût des matches, de l'audience escomptée, de la clientèle et des recettes publicitaires.

Question :

Comment fonctionne la Fondation Francis Bouygues ? Quels sont les montants alloués, et sur quels critères les boursiers sont-ils sélectionnés ?

Réponse :

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site internet de cette Fondation. La Fondation s'adresse à des élèves qui ont eu une mention bien ou très bien au bac. Les bourses, d'un montant variable, sont attribuées par un comité de sélection composé de membres internes et externes, notamment de proviseurs et professeurs de lycée. Le but de cette Fondation est d'aider des jeunes particulièrement méritants, et issus toujours de milieux défavorisés, à poursuivre des études supérieures, et ce dans les domaines de leur choix, parfois éloignés de nos métiers. Actuellement la Fondation aide 115 boursiers et ce nombre va augmenter ; nous espérons soutenir en permanence, d'ici 5 ans, entre 250 et 300 jeunes. Je suis convaincu que des groupes comme les nôtres doivent mener de telles actions.

Question :

Pouvez-vous nous donner un premier bilan du partenariat avec Alstom, et des perspectives de Bouygues dans ce nouveau métier ?

Réponse :

Le but du partenariat avec Alstom n'est pas l'intégration verticale. Bouygues ne peut être le seul fournisseur de génie civil d'Alstom. La concurrence reste entière. Dans les dossiers complexes, notamment à l'étranger (PPP, concessions, affaires où l'on doit apporter à la fois le financement, la conception, etc) le fait de pouvoir travailler en amont avec Alstom constitue un atout significatif. Aussi les deux groupes créent-ils des partenariats au cas par cas, ce qui a déjà conduit à des succès.

Les perspectives de développement d'Alstom sont réelles ; Alstom réalise des prises de commandes très importantes dans ses deux métiers, les transports et l'énergie. Patrick Kron et ses collaborateurs font un travail formidable.

Question :

Comment envoyer un CV ?

Réponse :

La façon la plus simple et la plus efficace de prendre contact avec les services chargés du recrutement dans les différents métiers du Groupe est de se rendre sur les sites internet des différents métiers. Les adresses figurent en dernière page du document de référence. Il faut envoyer son CV en utilisant la rubrique « recrutement –RH ».

Question :

L'horaire de l'Assemblée pourrait-il être avancé pour permettre aux actionnaires résidant en province de participer à l'Assemblée ?

Question :

Pourriez-vous offrir des facilités de transport pour se rendre à l'Assemblée depuis Paris, par le biais par exemple d'une indemnité de déplacement ou la mise en place d'un service de bus ?

Réponse :

Ces sujets vont être examinés.